



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent de l'environnement et du développement durable**

---

ENVI • NUMÉRO 136 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le mardi 4 décembre 2018**

**Président**

**M. John Aldag**



## Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mardi 4 décembre 2018

• (1535)

[Traduction]

**Le président (M. John Aldag (Cloverdale—Langley City, Lib.)):** Bien. Je vous souhaite à tous la bienvenue à la séance d'aujourd'hui.

J'aimerais commencer par une annonce très importante. C'est l'anniversaire de notre collègue Will Amos. C'est de la plus haute importance.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président:** Bon anniversaire, Will.

Les prochaines 90 minutes environ seront consacrées à l'étude sur l'agriculture, les forêts et les déchets qui nous occupe actuellement, ce qui nous mènera jusqu'à 17 heures. Nous étions censés accueillir des témoins provenant de quatre organismes ou sociétés aujourd'hui, mais malheureusement, il n'y aura pas de représentant de la First Carbon Credits Corporation en raison d'un problème technique. Nous essayons de voir si nous pouvons résoudre cela d'ici mardi prochain pour les recevoir.

Nous accueillons aujourd'hui les témoins de la Fédération canadienne de l'agriculture, du Conseil canadien du canola et de la Canadian Canola Growers Association. Chaque témoin aura la parole pendant 10 minutes, puis nous passerons à des tours de questions de six minutes chacun. Enfin, à 17 heures, nous tiendrons une séance à huis clos pour discuter des travaux du Comité.

Monsieur Warawa, souhaitez-vous invoquer le Règlement avant que nous ne commençons?

**M. Mark Warawa (Langley—Aldergrove, PCC):** Oui. Je serai bref.

Selon le Bosc et Gagnon — à la page 875 —, on reçoit normalement le témoignage d'un ministre au sujet du budget des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses. Monsieur le président, je crois comprendre que vous avez invité la ministre. Nous en sommes aujourd'hui au dernier jour où la ministre aurait l'occasion de se présenter. Si nous ne votons pas là-dessus aujourd'hui, le budget des dépenses sera réputé avoir fait l'objet d'un rapport et avoir été adopté.

J'ai deux questions de procédure. Avez-vous invité la ministre? Pouvez-vous nous confirmer qu'elle ne viendra pas aujourd'hui et que c'est aujourd'hui la dernière occasion de lui poser des questions?

**Le président:** Nous avons invité la ministre. Elle a indiqué ne pas être libre. Comme c'est aujourd'hui la dernière journée de l'opposition sur le cycle budgétaire, le budget a déjà fait l'objet d'un rapport. L'échéance tombait trois jours de séance avant la dernière journée de l'opposition. Ainsi, le dernier jour où nous aurions pu faire quelque chose était jeudi dernier. Maintenant, le Budget supplémentaire des dépenses (A) est réputé adopté. Avec la

journée de l'opposition d'aujourd'hui, la possibilité de faire comparaître la ministre arrive à son terme.

**M. Mark Warawa:** D'accord. Ainsi, monsieur le président, il n'y aura pas de vote pour savoir si l'opposition est d'accord ou non avec le Budget supplémentaire des dépenses...

**Le président:** C'est exact.

**M. Mark Warawa:** ... en raison de ce qui s'est passé.

**Le président:** En effet.

**M. Mark Warawa:** Selon moi, ce n'est pas transparent et ce n'est pas juste. Voilà qui ne reflète pas la position de l'opposition au sujet du Budget supplémentaire des dépenses, d'une part, et au sujet de l'absence de la ministre, d'autre part. À mon avis, c'est tout à fait inacceptable.

**Le président:** D'accord. Merci.

Sur ce, nous allons passer à la séance d'aujourd'hui.

Quelqu'un veut-il commencer?

Monsieur Godin, vous souhaitez invoquer le Règlement.

[Français]

**M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC):** Monsieur le président, j'aimerais revenir sur l'intervention de mon collègue, considérant le fait que, dans votre réponse, vous avez mentionné que la ministre n'était pas disponible.

Il faudrait corriger le tir. En fait, la ministre ne s'est pas rendue disponible. Nous, les membres du Comité, nous sommes rendus disponibles, et nous étions très ouverts et très flexibles. Nous pensons que c'est très important...

[Traduction]

**Le président:** Je vous interromps, puisque ce n'est pas un rappel au Règlement. J'ai répondu à cette question. La ministre a été invitée. Elle n'était pas libre dans les délais prévus. À présent, l'échéance est dépassée.

Nous allons maintenant entendre nos témoins. Qui veut commencer?

**M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC):** Puis-je invoquer le Règlement?

**Le président:** Vous le pouvez s'il s'agit vraiment d'un rappel au Règlement et non d'un débat. Nous avons entendu l'argument, alors...

**M. Ben Lobb:** Sans vouloir vous offenser, monsieur le président, je pense que si vous vérifiez auprès du greffier, vous constaterez qu'une fois que vous avez donné la parole à M. Godin, vous ne pouvez pas l'empêcher de parler tant qu'il n'a pas terminé.

**Le président:** Si c'est vraiment un rappel au Règlement, d'accord, mais si c'est un débat, je peux décider que c'est...

**M. Ben Lobb:** Je ne sais pas si c'était un rappel au Règlement. C'est sans importance. Vous avez donné la parole à M. Godin. Je ne sais pas s'il avait terminé ou non. Cependant, lorsque vous lui donnez la parole, la discussion se poursuit jusqu'à ce qu'il ait terminé. C'est tout ce que je dirai.

**Le président:** Je peux rendre une décision si je décide qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

Pour faire suite à votre argument, je suis prêt à accorder quelques secondes de plus à M. Godin afin qu'il précise qu'il s'agit d'un rappel au Règlement.

Monsieur Godin, vous avez la parole.

[Français]

**M. Joël Godin:** J'aimerais remercier mon collègue M. Lobb de son intervention. Il maîtrise plus la procédure que moi.

Monsieur le président, je veux tout simplement qu'il soit noté que nous étions disponibles et que la ministre n'a pas accepté de venir nous rencontrer. C'est ce qui devrait être inscrit dans les mémoires.

Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président:** Il s'agit d'un débat. Revenez à la décision, au Règlement ou à ce qui constitue un rappel au Règlement, je vous prie.

Invoquez-vous le Règlement?

• (1540)

**M. Mark Warawa:** Oui.

À la page 870 du Bosc et Gagnon, on peut lire ceci:

Le Budget supplémentaire est réputé renvoyé aux comités permanents compétents dès son dépôt à la Chambre. Le Budget supplémentaire doit faire l'objet d'un rapport à la Chambre ou est réputé avoir fait l'objet d'un rapport au plus tard trois jours de séance avant la dernière séance ou le dernier jour de séance désigné de la période des subsides au cours de laquelle il a été déposé.

Pourriez-vous nous dire pourquoi le Budget supplémentaire est déjà réputé avoir fait l'objet d'un rapport et avoir été adopté avant la fin de la journée d'aujourd'hui?

**Le président:** Conformément au paragraphe 81(5) du Règlement et selon les instructions que m'a données le greffier, il faut remonter à trois jours de séance avant la dernière journée de l'opposition, ce qui nous ramène à jeudi. En clair, jeudi aurait été le dernier jour où nous aurions pu faire quelque chose. Comme c'est aujourd'hui la dernière journée de l'opposition dans le cycle budgétaire, l'échéance est dépassée.

**M. Mark Warawa:** Monsieur le président, jeudi dernier était le dernier jour où nous avions encore la possibilité de faire quelque chose. Avez-vous demandé le vote ce jour-là?

**Le président:** Non.

**M. Mark Warawa:** Pourquoi?

**Le président:** À ce moment-là, nous ne savions pas que la dernière journée de l'opposition aurait lieu aujourd'hui.

**M. Mark Warawa:** Qui déclare qu'il s'agit de la dernière journée de l'opposition? C'est le gouvernement, n'est-ce pas?

**Le président:** Il s'agit d'une négociation.

**M. Mark Warawa:** C'est le gouvernement.

**Le président:** Je n'ai aucun contrôle là-dessus. Nous espérons qu'avec la question du jeudi de la semaine dernière, nous aurions su quand la dernière journée d'opposition allait avoir lieu. Je me suis présenté à la séance, mais on ne nous a pas confirmé que la dernière

journée de l'opposition allait avoir lieu aujourd'hui. Voilà comment les choses se sont passées.

**M. Mark Warawa:** Merci.

**Le président:** Voilà qui est fait.

Qui aimerait être le premier à prononcer sa déclaration préliminaire de 10 minutes?

Monsieur Innes.

[Français]

**M. Brian Innes (vice-président, Affaires publiques, Conseil canadien du canola):** Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Chers membres du Comité, merci de prendre le temps de me recevoir.

Je suis heureux d'être ici aujourd'hui au nom du Conseil canadien du canola pour vous parler de la façon dont l'industrie du canola contribue à la croissance propre et à l'atténuation des changements climatiques pour le Canada.

[Français]

J'aimerais tout d'abord présenter le Conseil canadien du canola.

Le Conseil canadien du canola est une organisation de chaîne de valeur qui représente l'industrie, soit les 43 000 producteurs de canola, les développeurs de semences, les transformateurs qui écrasent les grains pour en faire de l'huile destinée aux humains et du tourteau destiné au bétail et les exportateurs qui exportent le canola pour transformation à destination.

Le canola est une production canadienne. L'industrie du canola rapporte chaque année 26,7 milliards de dollars à l'économie, et elle se classe au premier rang pour ce qui est des recettes agricoles.

[Traduction]

Notre industrie travaille d'arrache-pied pour répondre à l'appétit croissant du monde entier pour des huiles et des protéines plus saines. Notre plan s'appelle Vision 2025 — Keep it Coming 2025 — et son objectif est de faire croître la demande pour l'huile, le tourteau et les semences de canola et de répondre à cette demande au moyen d'une production durable et en visant une amélioration du rendement. Nous voulons atteindre une production de 26 millions de tonnes métriques d'ici 2025. Grâce à ce plan, l'industrie du canola est bien placée pour contribuer à l'objectif de 75 milliards de dollars du gouvernement fédéral pour les exportations agroalimentaires d'ici 2025 ou à l'objectif récemment publié de 85 milliards de dollars de la Table de stratégies économiques sur l'agroalimentaire.

Cependant, l'avenir du canola canadien ne sera pas brillant s'il ne s'agit que d'augmenter la production. Nous devons également être un partenaire dans la réalisation des objectifs environnementaux de la société, comme la préservation de la santé des sols et de l'eau, l'amélioration de la qualité de l'air et le maintien de la biodiversité. C'est pourquoi, aujourd'hui, dans le cadre de mon allocution, j'aimerais souligner les cinq objectifs ambitieux que notre industrie s'est fixés en matière de durabilité environnementale. Ce sont des objectifs ambitieux qui reconnaissent l'importance du leadership tant sur le plan de l'environnement que de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Au fil des ans, les agriculteurs canadiens ont adopté de nombreuses pratiques qui ont eu des effets très positifs sur l'environnement, et nos objectifs de développement durable pour 2025 complètent ces progrès tout en traçant la voie de l'amélioration continue avec des objectifs mesurables.

Le premier objectif est de consommer moins d'énergie. La consommation de moins d'énergie par bouteille d'huile de canola est un secteur dans lequel l'industrie du canola a fait de bons progrès au fil du temps. Mais nous n'avons pas encore terminé. À mesure que nous augmentons le rendement de chaque acre de terre produisant du canola, nous serons en mesure d'utiliser 18 % moins de carburant pour chaque bouteille de canola produite.

Le deuxième objectif est d'accroître l'efficacité de l'utilisation des terres. Lorsque nous cultivons davantage sur chaque acre, nous utilisons les terres de façon plus efficace. Cela peut avoir des effets remarquables au fil du temps. Notre objectif est d'augmenter notre production sans ensemencer davantage de terre en canola. Cela signifie que d'ici 2025, nous voulons réduire de 40 % la superficie des terres nécessaires à la culture d'une tonne de canola. Pour ce faire, nous concentrerons nos efforts en agronomie et en recherche — un travail que le Conseil canadien du canola accomplit en collaboration avec l'industrie — de manière à transposer les connaissances scientifiques de pointe des chercheurs de laboratoire aux agriculteurs pour qu'ils puissent les mettre en pratique sur le terrain.

Le troisième objectif est de séquestrer plus de carbone dans le sol. Il a beaucoup été question de cela au Comité, si je ne m'abuse. En séquestrant plus de carbone dans le sol, nous éliminerons cinq millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre dans le sol, par année. Cela équivaut à retirer un million de voitures de la circulation. Nous sommes très enthousiasmés par ce que le canola peut faire pour éliminer le dioxyde de carbone de l'air, produire de l'huile saine pour les humains et de la nourriture pour animaux et transformer un gaz à effet de serre en matière organique pour enrichir notre sol. De récentes recherches menées par Brian McConkey, scientifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, ont démontré que le canola est le cheval de bataille des cultures canadiennes de matière de séquestration du carbone.

Et on n'a pas encore fini. L'un des projets de recherche que notre industrie finance actuellement porte sur la façon dont une plante peut être adaptée pour séquestrer encore plus de carbone.

• (1545)

Les recherches financées par le Conseil canadien du canola portent sur la façon d'améliorer la biosynthèse de l'amidon — c'est une technique qui a déjà été utilisée pour augmenter les rendements d'environ 400 % de la plante modèle *Arabidopsis thaliana*. Nous sommes très emballés par ce que ces recherches peuvent faire pour le rendement du canola et ce qu'elles peuvent faire pour nous aider à extraire le dioxyde de carbone de l'air et à le transformer en matière organique.

Le quatrième objectif est d'améliorer la santé des sols et de l'eau. Nous prévoyons améliorer la santé des sols et de l'eau en faisant en sorte que 50 % de la production de canola soit assujettie aux principes de Gérance des nutriments 4B d'ici 2025. L'intendance des éléments nutritifs consiste à mettre les bons éléments nutritifs — ou engrais — au bon endroit, dans la bonne quantité, au bon moment. L'équipe d'agronomie du Conseil canadien du canola s'est engagée à aider les agriculteurs à faire le meilleur usage possible de l'agriculture de précision et des nouvelles technologies qui rendent les engrais plus stables.

Notre cinquième et dernier objectif est de protéger la biodiversité en protégeant plus de 2 000 insectes bénéfiques dans le couvert de canola et l'habitat naturel avoisinant. Le Comité sera peut-être surpris d'apprendre que les agriculteurs s'intéressent vivement à la présence d'un grand nombre d'insectes dans le canola, c'est-à-dire les insectes

bénéfiques. Espérons que les membres ont eu la chance de voir un beau champ de canola en juillet lorsque ses fleurs jaunes attirent les pollinisateurs. Les insectes comme les abeilles mellifères ou d'autres pollinisateurs aiment le canola en raison des grandes quantités de nectar qu'il produit. Notre industrie veut protéger ces insectes bénéfiques pour maintenir la biodiversité dans les champs de canola et dans l'habitat avoisinant.

Bien qu'il y ait des insectes bénéfiques, il y a aussi des insectes qui peuvent détruire une culture de canola en aussi peu que 36 heures. Ces ravageurs détruisent la récolte pour l'agriculteur et pour tous les autres insectes. Pour lutter contre ces parasites, l'industrie du canola a besoin d'avoir accès à des produits phytosanitaires sûrs. L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire — ARLA — de Santé Canada s'assure que les pesticides sont sans danger pour les cultures. Mais malheureusement, son approche actuelle de l'évaluation des risques ne tient pas compte de l'impact de ses décisions sur les insectes bénéfiques.

Nous croyons que le processus d'évaluation des risques de l'ARLA devrait être élargi pour tenir compte à la fois des risques et des avantages des produits qu'elle examine. Par exemple, les avantages environnementaux plus vastes découlant de produits ciblés comme le traitement des semences aident à protéger l'écosystème et à maintenir la biodiversité dans le couvert de canola. Ces avantages devraient être pris en compte dans le processus d'évaluation des risques de l'ARLA. Pour atteindre notre objectif de durabilité, qui consiste à protéger les 2 000 insectes bénéfiques qui vivent dans les champs de canola et l'habitat avoisinant, il est nécessaire que nous utilisions en toute sécurité et en temps opportun des produits de protection des cultures.

J'aimerais conclure mon allocution en parlant de ce dont l'industrie du canola a besoin du Cadre pancanadien pour demeurer concurrentielle à l'échelle mondiale. Mon collègue Rick parlera de ce qui est important pour les producteurs et de ce qui est possible avec la Norme sur les combustibles propres — NCP. Je concentrerai mes observations sur le secteur de la transformation.

Pour que le Canada dispose d'un important secteur de transformation du canola, il doit demeurer un pays concurrentiel en matière d'investissement et d'exploitation. Sinon, des usines de transformation seront construites dans un autre pays et nous enverrons nos produits bruts et nos emplois ailleurs.

Le système de tarification fondé sur le rendement est positif, mais il doit être conçu avec soin pour qu'une industrie comme la nôtre, qui exporte 90 % de sa production, demeure concurrentielle.

Les règlements doivent être conçus avec soin afin d'équilibrer le prix du carbone et la compétitivité pour tous les transformateurs de canola. Il est très important que nous prenions notre temps et que la conception et la mise en oeuvre soient correctes.

En terminant, l'industrie du canola travaille à bâtir un avenir brillant et durable. Ce sera un avenir prometteur, avec plus d'emplois et de prospérité, et avec de meilleurs résultats environnementaux. Nous sommes enthousiasmés par la façon dont une croissance propre et durable peut transformer le Canada.

Je vous remercie et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

• (1550)

**Le président:** Excellent. Merci pour vos observations. Votre exposé a duré exactement 10 minutes.

Avant de passer aux autres exposés et aux questions, je mentionnerai quelque chose dont j'ai oublié de parler. J'ai mes cartons à portée de la main. Lorsqu'il vous restera une minute, je brandirai le carton jaune et lorsque votre temps sera écoulé, je brandirai le carton rouge. Vous n'avez pas à vous arrêter; vous n'avez qu'à conclure.

J'ai également oublié de souhaiter la bienvenue à M. Lobb. Merci d'être des nôtres.

Monsieur White, vous avez la parole. Vous avez 10 minutes pour nous faire part de vos observations.

**M. Rick White (directeur général, Association canadienne des producteurs de canola):** Bonjour. Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole devant le Comité aujourd'hui.

Je m'appelle Rick White, et je suis le PDG de la Canadian Canola Growers Association — CCGA. La CCGA est l'association nationale représentant les 43 000 agriculteurs qui cultivent du canola. Elle est membre du Conseil canadien du canola, au nom duquel Brian vient de parler. Comme Brian l'a mentionné, ensemble, nous représentons une industrie de 26,7 milliards de dollars. La valeur à la ferme pour les agriculteurs est d'environ 10 milliards de dollars. C'est très important pour les agriculteurs de l'Ouest canadien.

Aujourd'hui, je voudrais vous parler des réalisations environnementales des producteurs de canola et de la façon dont leur engagement à continuer d'améliorer leur empreinte environnementale aidera le gouvernement à atteindre ses objectifs en vertu du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques.

Les agriculteurs, plus que toute autre entreprise, sont touchés par le climat et dépendent de l'environnement pour réussir. En tant qu'intervenante concernée, la CCGA est heureuse d'avoir l'occasion de présenter son point de vue au Comité aujourd'hui.

J'aimerais maintenant parler de nos réalisations environnementales. Je vais revenir un peu en arrière pour retracer le chemin que nous avons parcouru.

Depuis que le canola a été mis au point pour la première fois par des phytologues canadiens dans les années 1970, son parcours sur le plan de l'innovation a eu un impact monumental sur l'agriculture dans l'Ouest canadien. Les progrès réalisés relativement à la plante de canola et à la façon dont les agriculteurs la cultivent ont permis de réduire l'empreinte environnementale de l'agriculture tout en améliorant la rentabilité des exploitations. Aujourd'hui, le canola est semé sur environ le tiers de toutes les terres cultivées de l'Ouest canadien et est le principal produit en matière de recettes agricoles. Voilà qui correspond au chiffre de 10 milliards de dollars dont j'ai fait mention.

Toutes les Canadiennes et tous les Canadiens devraient être fiers du fait que nos agriculteurs sont des chefs de file mondiaux en matière de gérance environnementale et de durabilité. En fait, la production de canola au Canada produit 42 % moins de gaz à effet de serre que celle de nos concurrents internationaux. Les agriculteurs canadiens sont devenus des chefs de file mondiaux en matière de rendement environnemental en raison de leur volonté d'adopter rapidement des technologies modernes et novatrices qui présentent des avantages à la fois économiques et environnementaux. Ces technologies comprennent la culture sans labour, l'agriculture de précision et la biotechnologie.

Dans la mesure du possible, les producteurs de canola pratiquent la culture sans labour. Cette façon de faire permet aux agriculteurs de

conserver l'humidité, de réduire l'érosion et de garder le carbone dans le sol. En 1991, seulement 7 % des terres agricoles de l'Ouest canadien ont été ensemencées sans labour. En 2016, ce nombre avait considérablement augmenté pour atteindre 65 %. Ce changement a été déclenché par l'adoption du canola génétiquement modifié résistant aux herbicides. Lorsque les sols sont laissés en friche, ils séquestrent les gaz à effet de serre. Grâce à des pratiques comme l'agriculture sans labour, les terres agricoles canadiennes séquestrent chaque année 11 millions de tonnes de gaz à effet de serre.

Reconnaissant la contribution positive de nos terres cultivées à l'inventaire national de gaz à effet de serre du Canada, les producteurs de canola se sont fixé comme objectif de presque doubler la séquestration du carbone de cinq millions de tonnes par année d'ici 2025, comme Brian l'a mentionné. Nous atteindrons cet objectif en maintenant les niveaux actuels de culture sans labour, en investissant dans l'innovation liée à la sélection végétale et en améliorant les pratiques de gestion. La séquestration de 16 millions de tonnes de gaz à effet de serre équivaldrait à retirer plus de 3,4 millions de voitures des routes, et ce, chaque année.

Il y a 30 ans, l'armée était la seule organisation à utiliser le GPS. Aujourd'hui, le GPS est un élément essentiel de l'agriculture au Canada. Cette technologie permet aux producteurs de travailler avec précision — en appliquant les engrais et les pesticides exactement là où ils sont nécessaires et en utilisant les ressources de la façon la plus efficace possible. Cela permet de réduire les coûts et les émissions associés à l'utilisation de carburant et à l'épandage d'engrais. Sur une période de 30 ans, ces pratiques ont permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 53 % par tonne de canola. Et, comme Brian l'a mentionné, les agriculteurs se sont engagés à réduire davantage les émissions grâce à l'adoption de ce type de technologie.

Les producteurs de canola ont rapidement adopté la biotechnologie. Les progrès des technologies de sélection ont permis aux agriculteurs de faire moins de passages dans leurs champs, de réduire l'utilisation de pesticides, d'utiliser moins de carburant et d'aider nos cultures à mieux résister aux pressions des maladies, ce qui n'était pas possible il y a 20 ans. Grâce à la biotechnologie, nous cultivons davantage de canola avec moins d'intrants à base de carbone et en produisant moins d'émissions de gaz à effet de serre.

Malheureusement, aujourd'hui, partout dans le monde, certaines des voix qui se prononcent le plus fortement en faveur des politiques relatives aux changements climatiques sont aussi celles qui s'opposent le plus à la science végétale et agronomique qui aide les agriculteurs à produire plus avec moins.

•(1555)

Le leadership international pour faciliter le commerce des cultures biotechnologiques n'est pas seulement une question d'agriculture, c'est aussi une question de changement climatique. Le gouvernement canadien dans son ensemble devrait adopter les technologies agricoles modernes et leurs avantages dans le cadre de ses activités internationales de défense des droits en matière de changements climatiques.

L'agriculture sans labour, l'agriculture de précision et la biotechnologie ont favorisé nos réalisations environnementales à ce jour, et elles constituent la plateforme à partir de laquelle nous allons atteindre nos ambitieux objectifs en matière d'environnement et de durabilité à l'avenir. Comme je l'ai déjà mentionné, les agriculteurs ont l'habitude d'adopter rapidement de nouvelles technologies qui réduisent leur empreinte écologique. Nous sommes engagés à atteindre des objectifs environnementaux ambitieux sans l'intervention du gouvernement.

Nous poursuivons nos objectifs de développement durable parce qu'ils constituent la bonne chose à faire. Les agriculteurs préfèrent être incités à aider le gouvernement à atteindre ses objectifs en matière de changements climatiques plutôt que de se voir imposer une taxe.

Comme vous pouvez le constater, je l'espère, nos agriculteurs ne sont pas la cause du problème. Ils peuvent participer à la solution, si nous faisons les choses correctement.

J'aimerais maintenant aborder les possibilités qui existent.

L'un des éléments du cadre pancanadien qui contribuerait à l'atteinte de ces objectifs serait l'élaboration de protocoles de compensation importants, tant pour la séquestration des terres cultivées que pour l'épandage d'engrais. Le fait de reconnaître l'important travail que les producteurs de canola ont accompli, et continueront d'accomplir en adoptant ces protocoles, pour accroître la séquestration des terres cultivées et réduire les émissions d'engrais contribuera grandement à l'atteinte des objectifs fixés.

L'industrie est également prête à apporter son aide dans un autre volet du cadre pancanadien, soit la Norme sur les combustibles propres — NCP —, qui est en cours d'élaboration pour encourager l'utilisation de carburants et de technologies à faible teneur en carbone. L'objectif est de réduire les émissions de 30 millions de tonnes métriques d'équivalents de CO<sub>2</sub> d'ici 2030. Le canola étant un excellent intrant dans les biocarburants, il existe des possibilités considérables d'accroître la demande de canola canadien grâce à une NCP bien conçue. À l'heure actuelle, les producteurs de canola appuient fermement la décision du gouvernement d'aller de l'avant avec la NCP uniquement en ce qui concerne le flux de carburant liquide.

Actuellement, le gouvernement fédéral a le mandat d'inclure 2 % de contenu renouvelable dans le diesel. La contribution du canola à cette politique a entraîné une réduction de 800 000 tonnes métriques d'équivalents de CO<sub>2</sub> chaque année. Le canola représente environ 40 % de la matière première du biocarburant au Canada, soit environ 500 000 tonnes de graines de canola. La nouvelle NCP pourrait stimuler la demande d'intrants canadiens, comme le canola. Le biodiesel de canola émet jusqu'à 90 % moins de gaz à effet de serre que le diesel provenant des combustibles fossiles. Il est éprouvé, prêt et disponible.

Si la demande de biocarburants atteignait 5 % de la quantité de diesel, la production canadienne de canola pourrait facilement répondre à cette demande, en utilisant 1,3 million de tonnes métriques de canola. Comme Brian l'a dit, cela s'inscrit facilement dans le cadre de nos objectifs de croissance pour 2025. Dans le cadre d'un mandat de mélange de 5 %, selon les niveaux de mélange actuels, le canola contribuerait à réduire de 1,8 million de tonnes d'équivalents de dioxyde de carbone par année.

Voici quelques réflexions pour conclure.

Comme Brian l'a mentionné, le canola est très dépendant du marché, 90 % de la récolte étant exportée chaque année. Étant donné que les producteurs de canola sont des preneurs de prix sur le marché mondial, tout coût supplémentaire qui leur est imposé a une incidence sur leur rentabilité, car ces coûts ne peuvent être répercutés.

Les producteurs de canola doivent être en mesure de soutenir la concurrence internationale. Il s'agit là d'un élément clé à prendre en considération dans l'élaboration du cadre pancanadien. D'autres facteurs devraient aussi être pris en considération, notamment des programmes efficaces de compensation des émissions de carbone et

l'élargissement du mandat actuel du gouvernement fédéral afin d'inclure du contenu renouvelable dans le carburant diesel.

En conclusion, la CCGA demeure optimiste quant à l'avenir des producteurs de canola du Canada et à leur capacité de continuer à contribuer positivement aux objectifs du Canada en matière d'environnement, de changements climatiques et d'économie. L'agriculture canadienne devrait être considérée comme un partenaire stratégique dans ce dialogue.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole aujourd'hui afin de traiter d'un sujet qui revêt une grande importance pour les producteurs de canola.

Je serai heureux de répondre à vos questions.

• (1600)

**Le président:** Excellent. Je vous remercie pour votre déclaration préliminaire.

Nous passons maintenant à M. Bonnett, de la Fédération canadienne de l'agriculture.

**M. Ron Bonnett (président, Fédération canadienne de l'agriculture):** Merci de m'avoir invité à comparaître devant le Comité.

Pour ceux d'entre vous qui ne le savent pas, je mentionne que la Fédération canadienne de l'agriculture représente des agriculteurs de tout le pays par l'entremise d'organisations agricoles générales et d'un certain nombre d'organismes gestionnaires d'accords de produits. La Fédération s'occupe d'un certain nombre de questions concernant différents produits. La question qui nous occupe concerne une multitude de produits.

Je dirai d'entrée de jeu que je suis heureux de voir que le Comité se penche sur le travail que nous accomplissons pour lutter contre les changements climatiques, parce que les agriculteurs sont les premiers à ressentir les effets des changements climatiques en raison de l'instabilité des conditions météorologiques. Cette année, il y a eu des problèmes dans la culture des pommes de terre à l'Île-du-Prince-Édouard et dans la culture de certaines céréales dans l'Ouest. Beaucoup demandent que l'on examine comment contribuer à la lutte contre les changements climatiques et comment atténuer certains des changements qui se produisent.

Je vais d'abord parler du potentiel de séquestration du carbone, dont les témoins précédents ont fait mention. En 1999, un document publié par le Processus national sur les changements climatiques indiquait que l'agriculture pouvait séquestrer environ 22 millions de tonnes de carbone par année. C'était avant l'avènement de la nouvelle technologie, y compris de la nouvelle technologie des végétaux. Il y a une croissance énorme et, comme Rick l'a mentionné, nous séquestrons actuellement entre 8 et 11 millions de tonnes. Au cours des dernières années, nous avons travaillé à réaliser ce potentiel en mettant en oeuvre un certain nombre de méthodes, notamment le travail de conservation du sol, l'élimination des jachères d'été, la rotation des cultures et l'épandage stratégique d'engrais.

Par ailleurs, il faut reconnaître que dans le secteur de l'élevage, la quantité de carbone pour chaque livre de viande a diminué de façon spectaculaire en raison des améliorations de la génétique et de la production des cultures à la ferme.

Il est donc clairement nécessaire de développer et d'encourager les propriétés de captage et de stockage du carbone de l'agriculture canadienne. Pour encourager ce captage, l'agriculture doit d'abord être reconnue comme un secteur de compensation des émissions de carbone admissibles en vertu du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Le cadre appliquera la norme ISO pour sélectionner les puits de carbone admissibles. Comme il n'y a pas de restriction sur les types de projets, la FCA recommande que le cadre reconnaisse la gamme complète des pratiques de captage du carbone en agriculture.

Pour encourager davantage le captage du carbone, il faut fixer une approche appropriée de la mesure pour la séquestration du carbone. Nous recommandons de suivre les précédents établis par les programmes mis en place dans d'autres pays, comme l'initiative australienne « d'agriculture au carbone » lancée en 2018. Cette initiative permet aux agriculteurs d'obtenir des crédits dans le cadre d'une gamme plus étendue d'activités, notamment les pâturages, les cultures, l'horticulture et les systèmes d'agriculture mixte. Elle permet également d'adapter les pratiques de gestion des terres à la région et à l'exploitation agricole en fonction de l'évolution des forces du marché et du climat pendant les périodes de crédit et de permanence.

Ensuite, nous devons prendre en compte l'une des principales mesures incitatives, soit l'investissement dans l'innovation. Pour réussir, il est essentiel que les familles d'agriculteurs de tout le Canada disposent de fonds pour mettre en oeuvre la séquestration du carbone. On craint que les familles d'agriculteurs qui n'ont pas les moyens de passer à des carburants à faibles émissions soient forcées de payer des suppléments de carbone à long terme. L'argent versé pour ces suppléments serait mieux dépensé dans des modernisations qui élimineraient complètement l'utilisation de certains de ces carburants.

L'effort doit porter sur l'information, afin de faire connaître les programmes disponibles et, au besoin, sur de nouveaux fonds fédéraux pour accroître l'accès aux technologies de séquestration. La conservation encouragée offre elle aussi un immense potentiel de séquestration de carbone. Des initiatives comme le programme des services de diversification des modes d'utilisation des sols sont un exemple de cadre qui offre des paiements annuels à l'acre aux agriculteurs qui participent à la conservation des puits de carbone comme les terres humides et les peuplements forestiers. Il est recommandé que le gouvernement fédéral collabore avec des organismes existants, comme la Table ronde sur les terres humides du Canada, pour évaluer le potentiel de captage du carbone des efforts de conservation mis en place dans les secteurs canadiens de l'agriculture, de la foresterie et d'autres ressources naturelles.

En ce qui concerne la bioénergie et les produits biologiques, il y a un immense potentiel dans ces domaines en ce qui a trait à la commercialisation. Les déchets agricoles et les matières premières cultivées à cette fin peuvent réduire considérablement l'empreinte carbone de nombreux produits lorsqu'ils remplacent les matières premières pétrolières et gazières. Cela va au-delà des combustibles pour inclure les composites, les fibres, les produits chimiques spéciaux et les sucres.

• (1605)

Le problème est le manque d'investissement dans la capacité de transformation et le renforcement de la chaîne d'approvisionnement dans la plupart des secteurs. Il est donc recommandé que l'investissement fédéral vise à stimuler le développement de la bioéconomie en augmentant le financement de l'innovation.

De plus, il est important de parler du rôle de l'amélioration génétique de la productivité dans la réduction de la quantité des émissions par unité de produit en agriculture, comme l'ont mentionné les deux intervenants précédents. L'approche génétique peut être l'une des voies les plus tangibles pour produire plus de nourriture, de carburant et de fibres pour une population mondiale croissante et plus riche tout en réduisant les émissions.

La Fédération canadienne de l'agriculture voit la nécessité d'une approche plus holistique par l'agriculture climato-intelligente. En d'autres termes, une approche qui intensifie de façon durable les rendements, atténue les impacts climatiques et met en oeuvre des mesures d'adaptation. Je dois mentionner que cela ne s'applique pas seulement aux cultures, mais également au bétail. La quantité unitaire de céréales utilisée pour produire une livre ou un kilogramme de viande n'est plus du tout la même qu'auparavant. Au moyen des améliorations génétiques du bétail et des céréales, on peut réduire l'empreinte carbone.

Pour conclure, nos principales recommandations sont de reconnaître l'agriculture comme un secteur de compensation admissible; de reconnaître toute la gamme des pratiques de séquestration du carbone à la ferme; de mettre en oeuvre des mesures adaptatives, à l'échelle régionale, de la séquestration du carbone; et d'examiner aussi l'amélioration de la productivité du bétail et des cultures.

Merci d'avoir pris le temps de m'écouter. Je serai heureux de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à des tours de questions de six minutes.

Nous allons commencer par M. Peschisolido.

**M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence.

Ron, j'aimerais commencer par vous.

Vous avez parlé d'une stratégie de bioéconomie. Pouvez-vous nous dire ce à quoi ressemblerait une telle stratégie à l'échelle nationale et quel rôle joueraient les différents intervenants, c'est-à-dire les gouvernements fédéral et provinciaux, les intervenants et les agriculteurs? Pouvez-vous nous donner un aperçu de cela?

• (1610)

**M. Ron Bonnett:** Voilà qui rejoint certaines recommandations de la Table ronde sur l'agriculture d'Industrie Canada pour exploiter un tel potentiel. Il s'agit notamment d'envisager d'autres utilisations pour les cultures. La bioéconomie a commencé à prendre racine, surtout dans la région de Samia. Beaucoup de travail a été fait à cet égard.

Nous devons comprendre ce qui est nécessaire pour exploiter ce potentiel. Le canola ferait partie des cultures ciblées.

Il y a plusieurs choses à considérer, notamment la politique fiscale et l'examen des principaux besoins en recherche. L'un des aspects les plus importants réside dans le type de stratégie d'investissement dont nous disposons, parce que les initiatives sur les bioproduits peuvent engendrer des coûts d'immobilisation extrêmement élevés. Il est parfois difficile d'obtenir du capital de risque pour les projets novateurs.

La stratégie engloberait les éléments suivants: les besoins de production à la ferme, la recherche et le développement nécessaires pour les différentes cultures de type bioculture — y compris certaines cultures génétiquement modifiées, conçues précisément pour la bioéconomie —, ainsi que l'investissement et les marchés potentiels des différents produits qui pourraient être proposés.

**M. Joe Peschisolido:** Exception faite de Sarnia, y a-t-il d'autres exemples, au Canada ou à l'étranger, qui pourraient nous servir de modèle?

**M. Ron Bonnett:** Beaucoup de travail est effectué en Saskatchewan dans le domaine de la bioéconomie en ce moment. Ce groupe, entre autres, y a travaillé, et d'autres organismes gestionnaires d'accords de produits envisagent d'exploiter ce potentiel.

**M. Joe Peschisolido:** Brian, vous avez énuméré cinq cibles ou cinq objectifs. L'agriculture peut être une source de carbone ou un puits de carbone; elle peut être bonne ou mauvaise. Parmi vos cinq cibles, pouvez-vous en choisir deux, l'une consistant à éliminer le carbone à la source, l'autre permettant d'améliorer la capacité d'absorption du carbone, et nous les décrire?

**M. Brian Innes:** Oui. Merci beaucoup pour votre question.

Toutes nos cibles en matière de durabilité visent à réduire notre impact environnemental. Pour répondre à votre question, à savoir quelles cibles auront la plus grande incidence en matière d'absorption du carbone, lorsque nous envisageons d'accroître la production sur chaque acre de terre, cela a une incidence directe sur la quantité de gaz à effet de serre produite pour chaque bouteille d'huile de canola, ce qui entraînera sans aucun doute une réduction de l'intensité des émissions.

Lorsque nous examinons comment nous pouvons réduire nos émissions au fil du temps, nous sommes vraiment enthousiasmés par les possibilités en matière de recherche et par l'amélioration de la capacité des plantes à engendrer une plus grande absorption du carbone par le sol. J'ai mentionné un projet grâce auquel, au moyen de recherches sur la génétique des plantes et de certaines méthodes de culture, une plus grande quantité de carbone peut se retrouver dans le sol. Ce n'est d'ailleurs pas le seul projet du genre.

Je dirai enfin, de manière succincte, qu'une meilleure utilisation des nutriments ou de l'engrais vise aussi à réduire les émissions. Il s'agit d'utiliser seulement les éléments nutritifs dont la plante a besoin — azote, phosphore, potassium ou soufre — et de les injecter directement dans le sol, afin d'empêcher les émissions de gaz à effet de serre découlant de l'épandage d'engrais.

Par exemple, l'épandage d'engrais peut produire de l'oxyde nitreux, qui est un gaz à effet de serre, lorsque l'azote ne passe pas directement de l'engrais au sol pour être utilisé par la plante. Il en va de même de la volatilisation du gaz ammoniac.

Par conséquent, lorsque nous améliorons la gestion des engrais grâce à notre gérance des éléments nutritifs, nous sommes en mesure de réduire la quantité d'émissions parce que les éléments nutritifs passent directement de l'engrais au sol, puis du sol à la plante, sans s'évaporer.

**M. Joe Peschisolido:** Merci.

Brian, je représente la circonscription de Steveston—Richmond-Est, juste au sud de Vancouver. Dans la région du Grand Vancouver, il y a un mouvement vers l'agriculture biologique et vers une agriculture localisée. J'essaie de comprendre la notion de culture sans labour.

Monsieur White, peut-être pouvez-vous aborder ce sujet également?

En ce qui concerne la culture sans labour, les engrais et l'agriculture biologique, quels sont les avantages et les inconvénients d'une agriculture axée sur une croissance propre et d'une réduction des émissions? Il y a plusieurs éléments dans cette question. Peut-être pourriez-vous nous parler du rôle de la culture sans labour et du lien qui existe entre cette méthode et l'agriculture biologique.

• (1615)

**M. Rick White:** Oui, je peux répondre à cette question.

Vous savez, nous nous gardons bien de préconiser un système d'agriculture plutôt qu'un autre. Cela dit, 99 % du canola produit dans l'Ouest canadien est génétiquement modifié.

**Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.):** Pardon, quel pourcentage?

**M. Rick White:** Quatre-vingt-dix-neuf pour cent.

**Une voix:** Cette question aurait dû être posée à Ron.

**M. Rick White:** Le problème, avec la culture sans labour, c'est le contrôle des mauvaises herbes. Lorsque le canola a été modifié génétiquement pour résister aux herbicides — c'était d'abord le Roundup et aujourd'hui, il y en a beaucoup d'autres qui sont utilisés —, il s'agissait d'une technologie biologique clé. On a ainsi réglé le problème des mauvaises herbes et les agriculteurs ont pu cultiver même les champs les plus infestés de mauvaises herbes. En règle générale, dans le passé, ils devaient mettre ces champs en jachère pendant l'été, les labourer pour empêcher la prolifération des mauvaises herbes, puis repartir à neuf à la saison suivante, mais alors ils perdaient toute une année de récolte.

Il est très difficile de pratiquer la culture sans labour de manière biologique, parce que la gestion des mauvaises herbes pose problème dans un système biologique.

**M. Joe Peschisolido:** Merci, monsieur le président.

**Le président:** Nous allons maintenant passer à M. Godin.

[Français]

**M. Joël Godin:** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, chers témoins, de vous prêter à cet exercice. Encore une fois, cet après-midi, à titre de membre du Comité permanent de l'environnement et du développement durable, je suis très heureux d'entendre de bonnes nouvelles. Il y a des mesures, les gens se réglementent d'eux-mêmes, ils se prennent en main et ils sont soucieux de notre environnement. C'est tout à votre honneur et, surtout, à celui de vos membres.

Monsieur Innes, dans votre introduction, vous avez mentionné que vous deviez également être un partenaire dans la réalisation des objectifs environnementaux de la société, comme la préservation de la santé des sols et de l'eau, l'amélioration de la qualité de l'air et le maintien de la biodiversité. Je trouve cela honorable, je veux souligner cette mission que vous vous êtes donnés et je dis bravo aux producteurs de canola!

Maintenant, j'aimerais comprendre une chose. Votre Vision 2025 contient des chiffres et des objectifs assez précis. Je vois que les verbes utilisés sont « nous pourrions » et « nous voulons ». Votre position est-elle plus claire? Mettez-vous en place des mécanismes et des mesures pour atteindre vos cibles? Ces cibles sont-elles réalisables?

Vous dites que vous serez en mesure d'utiliser 18 % moins de carburant pour chaque bouteille de canola. Vous dites également que vous vouliez réduire de 40 % la superficie des terres nécessaires. Vous mentionnez aussi que vous éliminerez 5 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025. De plus, vous dites que vous prévoyez — c'est encore le même genre de verbe — améliorer la santé des sols et de l'eau, en faisant en sorte que 50 % de la production de canola sera assujettie aux principes de gérance des nutriments 4B d'ici 2025.

Vous avez donc des intentions et des vœux et vos membres se prennent en main. Toutefois, ce sont des intentions. Est-ce plus net? Cela confirme-t-il que vous voudriez mais que vous n'êtes pas certain que vos membres vont participer à l'atteinte des objectifs?

**M. Brian Innes:** Je vous remercie beaucoup de votre question.

J'apprécie l'esprit dans lequel vous vous êtes exprimé.

Je peux vous faire un peu l'historique des buts que nous avons dans le passé, dans l'industrie du canola, et du succès qu'on a eu en atteignant ces buts.

[Traduction]

Par exemple, dans l'industrie, nous prenons très au sérieux les cibles que nous nous fixons. Ce sont des cibles ambitieuses, mais nous avons l'intention de les atteindre. D'ailleurs, pour ce qui est d'atteindre nos cibles, nous avons déjà un bilan très solide.

Par exemple, lorsque nous avons commencé à fixer des cibles pour l'industrie du canola au début des années 2000, les temps étaient durs pour l'industrie. Nous avons établi une cible de production de sept millions de tonnes en 2007 au plus tard. Nous avons atteint cette cible, puis nous nous sommes fixé un objectif de production de 15 millions de tonnes en 2015 au plus tard. Nous avons atteint cette cible dès 2013, puis nous avons réfléchi à la suite des choses. C'est à ce moment-là que nous nous sommes fixé des cibles de production pour 2025, soit 26 millions de tonnes en fonction de 52 boisseaux à l'acre.

Dans l'industrie, nous avons la réputation d'arriver à rassembler tous les maillons de la chaîne de valeur et à travailler de concert. Nous regardons vers l'avenir et nous nous fixons des cibles audacieuses pour induire des changements dans notre industrie et dans l'environnement qui l'entoure, par exemple dans la réglementation sur l'innovation et dans les pratiques qui sont requises.

Nous avons tout à fait l'intention d'atteindre les cibles qui ont été établies. Au Conseil canadien du canola, nous avons un plan.

[Français]

Par exemple, nous avons des agronomes professionnels qui travaillent avec l'industrie pour s'attaquer à des enjeux d'importance.

• (1620)

[Traduction]

La durabilité constitue l'un des principaux enjeux. Il y a aussi les maladies et le transfert des connaissances de la science au domaine agricole, par exemple. Dans l'industrie du canola, nous faisons le choix d'investir là-dedans par l'entremise de notre programme d'agronomie et de recherche. De nombreux éléments s'inscrivent dans nos activités visant à atteindre ces cibles. Nous avons l'intention de les atteindre. J'espère qu'en 2025 vous nous demanderez si nous avons réussi.

[Français]

Je vous remercie.

**M. Joël Godin:** Dans votre réponse, vous mentionnez que le passé est garant de l'avenir, qu'on peut vous faire confiance et que vos membres sont assez responsables pour protéger l'environnement et mettre les mesures en place pour y arriver. Bravo! Poursuivez cette démarche. Je remercie les aux gens de votre industrie.

Croyez-vous qu'il soit nécessaire qu'un gouvernement fédéral mette en place une taxe sur le carbone pour vous imposer d'être encore plus rigoureux? Les résultats seront-ils meilleurs si on impose une taxe sur le carbone plutôt que de vous mettre des règles très strictes pour atteindre des cibles très définies qui permettront à notre pays d'atteindre certains résultats?

[Traduction]

**M. Brian Innes:** Je ne peux pas parler des répercussions prévues d'une taxe sur le carbone, mais je dirais que la réglementation gouvernementale peut avoir un effet bénéfique, ou un impact négatif, sur notre industrie. Elle pourrait être plus avantageuse concernant l'innovation en matière de sélection végétale. Nous avons entendu parler des OGM, mais il y a aussi des innovations qui arrivent en matière de sélection végétale.

En fait, dans la mise à jour économique de l'automne, il était question de mettre en place de meilleurs cadres réglementaires pour l'innovation en matière de sélection des végétaux au Canada. C'est crucial pour aider notre industrie à évoluer en fonction des changements climatiques et à adapter des plantes qui séquestrent davantage de carbone.

[Français]

**M. Joël Godin:** Si je comprends bien, pour votre industrie, la réglementation est probablement un élément beaucoup plus efficace que l'imposition d'une taxe carbone dont on ne connaît pas l'impact, et votre expérience démontre que la réglementation est efficace et vous permet d'atteindre vos cibles.

Puis-je interpréter ainsi votre réponse?

[Traduction]

**M. Brian Innes:** J'ai dit que nous considérons que certains aspects de la réglementation sont vraiment nécessaires. Changer la façon dont nous réglementons l'innovation en matière de sélection végétale nous sera très utile à l'avenir.

**Le président:** Merci.

Je vais donner la parole à M. Stetski.

**M. Wayne Stetski (Kootenay—Columbia, NPD):** Merci d'être ici aujourd'hui. Je vais commencer par M. Bonnett.

J'ai été gestionnaire régional au ministère de l'Environnement pour le sud-est de la Colombie-Britannique. J'ai quitté ce poste un vendredi et le lundi suivant, je prenais mes fonctions de gestionnaire régional du programme de conservation d'East Kootenay, un programme de conservation des terres privées. J'ai travaillé avec beaucoup d'élèves et d'agriculteurs et j'ai compris à quel point ils étaient importants pour la conservation.

Une taxe municipale de 25 \$ par propriété servait à la conservation. L'un des projets pour lesquels nous avons utilisé cet argent consistait essentiellement à payer les éleveurs pour qu'ils laissent de côté les marais et les zones qui séquestrent beaucoup de carbone.

Cela est-il important au Canada et devrions-nous aller dans cette direction?

**M. Ron Bonnett:** Cela devient de plus en plus important. J'ai mentionné le programme des services de diversification des modes d'utilisation des sols.

Par ailleurs, le processus de planification agroenvironnementale est en place depuis un certain nombre d'années. Chaque province offre des incitatifs différents.

Voici ce que nous avons fait dans notre ferme. Nous avons un élevage de vaches et de veaux. Nous avons utilisé une partie de cet argent pour clôturer et interdire au bétail l'accès à toutes les sources d'eau libre. Nous avons une assez grande plaine inondable que nous avons clôturée pour en exclure le bétail. Nous avons acheté des systèmes solaires de pompage de l'eau. Nous avons clôturé la propriété et nous sommes passés au pâturage rotatif.

Pour vous donner une idée de l'évolution de l'empreinte carbone, avec la même superficie de terre que celle que nous avons lorsque nous sommes passés de la production laitière à l'élevage de vaches et de veaux, nous avons deux fois plus de bétail et produisons deux fois plus de boeuf. En même temps, comme nous utilisons le pâturage en rotation, nous avons réduit notre utilisation d'engrais.

Cela s'applique également aux terres en culture. Certaines zones ne sont pas propices à l'agriculture. Envisager des programmes de conservation et d'autres moyens d'encourager la protection des terres humides et des zones plus fragiles permet d'obtenir des résultats.

Nous avons constaté sur notre ferme, qu'une fois que le bétail a été séparé des sources d'eau et que le système de pâturage rotatif a été mis en place, les prises de poids de nos veaux ont grimpé en flèche et le risque de perte par maladie des veaux, allaités par des vaches dont les pis étaient recouverts de boue, a tout simplement disparu. Parfois, un petit incitatif comme celui-là suffit à apporter un changement radical.

Je sais que nous avons beaucoup parlé de ce que fait le secteur du canola, mais vous pouvez prendre tous types de cultures ou d'élevages. L'un des principaux objectifs a été l'augmentation de la productivité et l'utilisation optimale de la terre.

Pour revenir à votre commentaire au sujet de la conservation, il y a certaines terres qui ne devraient probablement pas être cultivées. Il vaut la peine d'essayer de trouver des incitations à les mettre de côté.

• (1625)

**M. Wayne Stetski:** Ce matin, j'ai déjeuné avec un groupe appelé Renewable Industries Canada. J'espère les voir venir témoigner ici, parce que c'était très inspirant.

De votre point de vue, quels sont les sous-produits agricoles — je vais les appeler ainsi, plutôt que les déchets — qui pourraient faire partie à l'avenir des biocarburants?

**M. Ron Bonnett:** En ce qui concerne l'avenir des biocarburants, il y aura d'abord des cultures génétiquement modifiées qui seront probablement conçues expressément pour la production d'huile ou d'éthanol. Je pense que vous allez voir des travaux là-dessus. Il y a aussi la question des déchets de culture. Prenez les cultures qui ont été récoltées — la paille, les tiges; un certain nombre de ces fibres pourraient être intégrées à un système. J'entrevois un avenir où les agriculteurs pourraient combiner leurs ressources avec celles des municipalités, un avenir dans lequel le fumier produit par le bétail, les déchets de culture, les déchets municipaux, alimenteraient les digesteurs à méthane. Au lieu d'alimenter les canalisations en gaz naturel, nous y injecterions du méthane. Il y a un grand potentiel à

cet égard, mais il faudra pour cela de la recherche, du développement, de l'innovation et des partenariats. Comme Brian et Rick, j'entrevois un avenir très prometteur pour l'agriculture, car nous pourrions aller de l'avant dans certains de ces dossiers.

Nous devons aussi examiner le secteur forestier, je crois, et voir s'il y a des choses que nous pouvons faire, particulièrement en ce qui concerne les biocarburants et les bioproduits, pour voir s'il y a des possibilités de produire davantage à partir de ressources renouvelables.

**M. Wayne Stetski:** Lorsque je leur ai demandé ce matin ce que le gouvernement fédéral devrait faire pour encourager l'utilisation de carburants renouvelables à faible teneur en carbone, ils m'ont donné quelques exemples, notamment l'établissement de la norme E, qui en est maintenant à E5, pour de nombreuses essences — une augmentation de l'application de cette norme permettrait d'ajouter davantage de canola à faible teneur en carbone et d'autres produits dans le carburant — ou, comme l'a fait le Québec, l'adoption d'une loi interdisant aux municipalités de mettre du compost dans les sites d'enfouissement. Maintenant, ils l'utilisent pour l'énergie.

Selon vous, quel devrait être le rôle du gouvernement pour essayer d'encourager un avenir meilleur, à faible teneur en carbone?

**M. Ron Bonnett:** Je vais laisser les gens du canola parler de la composition du carburant.

Je dirais et j'ai été heureux de voir cela dans la mise à jour économique de l'automne, qu'il y a une déduction pour amortissement accéléré pour les investissements écoresponsables. Je verrais des élevages, des serres, d'autres types d'installations agricoles se tourner vers l'énergie solaire passive et d'autres méthodes pour créer de l'énergie afin de ne pas utiliser de gaz naturel. Il y a là des possibilités.

Je vais vous laisser commenter les normes sur les carburants.

**M. Rick White:** Oui. Je pourrais peut-être simplement répéter ce que j'ai dit au début de mon témoignage.

Nous avons un mandat fédéral qui fixe à 2 % la proportion de renouvelable dans le diesel et c'est pourquoi je me concentre là-dessus, parce que c'est là que le canola à sa place. Nous pourrions atteindre les 5 % très facilement et nous pourrions en tirer un avantage environnemental très important. Il suffirait d'une augmentation stratégique du mandat fédéral, qui passerait de 2 % à 5 %. Dans certaines provinces, cela se fait déjà, mais au niveau fédéral, si on le faisait partout au Canada, ce serait encore plus avantageux. À mon avis, c'est facile à faire.

• (1630)

**Le président:** Excellent. Merci.

**M. Brian Innes:** Puis-je ajouter quelque chose, monsieur le président?

**Le président:** Brièvement, nous avons dépassé le temps alloué.

**M. Brian Innes:** Très brièvement, le Canada accuse un retard par rapport à d'autres grands pays pour ce qui est de la réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'incorporation de carburant renouvelable dans le diesel. En Europe, le diesel contient 6 à 7 % de carburant renouvelable. Dans certains endroits aux États-Unis, cette teneur peut atteindre 10 % voire 20 %, comme au Minnesota.

**Le président:** Excellent. Merci.

Nous allons maintenant passer à M. Amos.

**M. William Amos (Pontiac, Lib.):** Merci à tous nos témoins.

Nous avons également eu l'occasion d'entendre M. McCann au sujet du canola, alors je pense que notre comité a une assez bonne idée de la position de l'industrie du canola sur la question du climat. C'est très utile.

J'aimerais vous poser une question à tous les trois. J'entends des demandes de soutien supplémentaire, notamment de la part de la Fédération canadienne de l'agriculture, la FCA, sur l'innovation pour permettre différents types de biocarburants. Dans le dernier énoncé économique de l'automne, le gouvernement a proposé des déductions pour amortissement accéléré, qui constituent un incitatif important pour tout investisseur sérieux qui a de l'équipement, de la machinerie et des technologies propres à faire valoir. Cette mesure ne répond-elle pas à l'appel des industries qui veulent investir?

**M. Ron Bonnett:** Je dirais que nous avons réagi immédiatement à la déduction pour amortissement accéléré. Nous avons trouvé que c'était une très bonne initiative de la part du gouvernement d'encourager l'investissement. L'autre aspect, cependant, c'est la recherche et l'innovation, savoir où il faudrait investir. Je pense que c'est peut-être là que nous pourrions envisager une plus grande coordination, probablement, entre les ressources fédérales et provinciales et celles de l'industrie, il faut aussi examiner de façon globale les principaux besoins de recherche à l'avenir, en regardant les choses du point de vue de l'empreinte carbone ou de l'atténuation du carbone.

Dans le passé, nous nous sommes parfois concentrés uniquement sur la production au détriment de certaines idées plus générales sur la durabilité et le carbone. Je pense que ce sujet est de plus en plus pris en compte. Ces connaissances du côté de l'innovation sont une bonne chose. La déduction pour amortissement aide vraiment à l'investissement.

**M. William Amos:** Monsieur Innes.

**M. Brian Innes:** Je vais poursuivre dans la même veine que Ron concernant la recherche.

Le gouvernement fédéral investit dans la recherche en agriculture depuis plus de 100 ans, depuis la fondation du pays. La raison pour laquelle nous investissons des fonds publics dans la recherche agricole, c'est qu'une fois que nous obtenons un résultat, il est très difficile pour une entité en particulier d'en tirer profit. Les bienfaits s'étendent aux agriculteurs de tout le pays et, en fait, aux agriculteurs du monde entier s'ils pratiquent l'agriculture dans des conditions semblables.

Les investissements publics dans la recherche agricole sur les pratiques agronomiques, des choses dont l'entreprise privée ne peut tirer profit, sont vraiment essentiels pour aider notre secteur à adopter des pratiques de gestion exemplaires, à comprendre quelles sont ces pratiques exemplaires dans un monde en évolution et dans un contexte de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Du point de vue de notre secteur, j'ai décrit certaines des recherches que nous finançons. Nos membres contribuent volontairement. Les producteurs de canola contribuent volontairement au financement de la recherche. Une partie de ce montant est égale par des fonds fédéraux. Il n'y a pas eu d'augmentation du financement pour les types de recherche agricole dont je parle, où il y a des avantages concrets dans l'ensemble du secteur qui peuvent avoir des répercussions réelles sur l'atténuation des changements climatiques et la réduction des émissions.

Nous sommes très chanceux de pouvoir disposer d'un financement qui encourage les producteurs et l'industrie à investir, mais

nous ne voyons pas ces fonds augmenter à mesure que nous augmentons notre empreinte économique, avec une réelle conscience que l'agriculture occupe beaucoup de terres partout au Canada et peut avoir un impact réel pour atténuer les émissions du Canada.

**M. William Amos:** Merci.

Monsieur White.

**M. Rick White:** En ce qui concerne la déduction pour amortissement, oui, cela stimulera l'innovation et l'investissement dans l'innovation. Je ne peux parler qu'au niveau de la ferme. Ce serait très utile pour que les agriculteurs puissent se permettre ces innovations, qui se renouvellent assez rapidement.

Notre succès à ce jour repose sur l'innovation en biologie, l'innovation en chimie, comme les produits phytosanitaires chimiques, l'ingénierie, la machinerie et la technologie de l'information, comme les ordinateurs, la robotique, les données massives, la cartographie, les drones, les satellites et Internet haute vitesse partout dans les régions rurales.

Pour ce qui est de ces outils, si nous pouvons continuer à innover, à encourager les agriculteurs et à mettre ces outils à leur portée, nous continuerons de voir ces résultats.

● (1635)

**M. William Amos:** Monsieur White, je vous remercie de ces remarques. Je vais répondre à chacun de vos commentaires et vous inviter à nous faire part de vos réflexions.

À la page 57 de l'Énoncé économique de l'automne, on parle précisément des systèmes de collecte de données, des ordinateurs et des immeubles. Les déductions fiscales qui seront disponibles la première année pour un certain nombre de choses que vous venez de mentionner, y compris le câble à fibre optique, représenteront des économies importantes pour nos agriculteurs.

Je représente une région très rurale de l'ouest du Québec. J'ai quelques producteurs de canola, pas beaucoup, mais quelques-uns. Je crois vraiment que ce que nous faisons, c'est permettre à ceux qui veulent être les chefs de file, qui veulent innover, de le faire. Alors je suis vraiment impatient d'en savoir plus sur l'objet des investissements que feront les producteurs de canola les plus novateurs et les plus respectueux du climat pour tirer parti de ces mesures. Je vous laisse le soin de répondre à cette question.

Pour ce qui est de la recherche, je suis tout à fait d'accord. Notre gouvernement, pour l'essentiel, fait du rattrapage en matière d'investissement, après 10 ans de compressions dans la recherche sur le climat. Beaucoup d'aspects de la recherche sur le climat nécessitent des investissements. Je suis d'accord pour dire qu'il faut davantage de partenariats, même si d'importants partenariats sont déjà établis dans le Cadre pancanadien.

Monsieur le président, je vois vos signes et je terminerai en disant qu'il serait utile pour notre comité que nous demandions au gouvernement du Canada des renseignements précis sur les investissements qui ont été faits en recherche agricole et climatique et comment ils se comparent à ceux de la décennie précédente.

**Le président:** Excellent. Merci.

Nous passons maintenant à M. Warawa, pour six minutes.

**M. Mark Warawa:** Merci.

Je remercie les témoins de leur présence.

Monsieur Bonnett, vous avez parlé brièvement de la préservation des terres agricoles, des terres humides et des peuplements forestiers. Il y aurait une sorte d'incitatif à l'acre, des paiements annuels versés par un organisme de réglementation pour encourager cela.

Lorsqu'il reste des terres et que des arbres poussent, les terres sont protégées. Elles demeurent plus saines et plus diversifiées. Je pense à notre forêt boréale. Je pense que vous recommandez la même chose, le même principe, pour la forêt boréale du Canada, qui est le plus grand puits de carbone au monde, à savoir que, dans le cadre des accords internationaux, il devrait y avoir une certaine forme de crédit pour la forêt boréale du Canada. Êtes-vous d'accord?

**M. Ron Bonnett:** Oui, nous convenons qu'il devrait y avoir une sorte de crédit pour cela. En ce qui concerne l'agriculture, je pense que les terres humides et les zones de retrait importantes devraient également en faire partie. De plus en plus, je pense qu'on reconnaît la valeur de cette combinaison. Il est intéressant de voir que vous avez fait le lien entre la foresterie et l'agriculture. Je pense que nous passons parfois à côté de ce lien.

**M. Mark Warawa:** Oui.

Monsieur White, vous avez mentionné à quel point nous avons amélioré l'agriculture, en particulier celle du canola. Vous avez dit que la culture sans labour était utilisée pour 7 % des terres agricoles de l'Ouest canadien en 1991 et que ce pourcentage est passé à 65 % en 2016. Vous séquestrez maintenant 11 millions de tonnes de gaz à effet de serre.

En ce qui concerne l'Accord de Paris, que nous n'allons malheureusement pas respecter — le gouvernement a admis que les objectifs de 2020 et de 2030 ne seront pas atteints —, votre industrie, l'industrie du canola, n'est-elle pas parvenue à une réduction de plus de 20 ou 30 % par rapport aux objectifs de 2005? Je pense que la réponse est oui, mais avez-vous calculé les réductions d'émissions GES que vous avez obtenues par rapport au niveau de 2005?

**M. Rick White:** Je n'ai pas les chiffres de 2005 sous la main, mais les chiffres que j'ai donnés plus tôt au sujet de notre succès historique ont été mesurés entre 1981 et 2011. Selon ces chiffres, pendant cette période, l'énergie utilisée pour produire le canola a diminué de 43 % et l'efficacité de l'utilisation des terres s'est améliorée de 25 %.

Nous allons atteindre les 40 %, mais en 2011, nous avions augmenté de 25 % le rendement des terres. Au cours de la même période, les émissions de gaz à effet de serre de cette culture ont diminué de 71 %.

Je n'ai pas les chiffres correspondant au point de repère dont vous parlez, mais il s'agit de la période de 1981 à 2011.

• (1640)

**M. Mark Warawa:** Il y a eu des augmentations spectaculaires.

J'ai parlé à des représentants de l'industrie du transport aérien il y a deux semaines. Ils ont dit qu'ils avaient obtenu une réduction de 50 %, je crois, par rapport à 2005. Ils demandent pourquoi ils paient la taxe sur le carbone alors qu'ils ont déjà atteint cet objectif et même plus. Ils aimeraient en être exemptés.

Dans votre exposé, monsieur White, vous avez abordé la question des impôts. Vous avez dit: « Les agriculteurs préféreraient être incités à aider le gouvernement à atteindre ses objectifs en matière de changements climatiques plutôt que d'être imposés. » De quelle taxe parlez-vous?

**M. Rick White:** Je parle de la taxe sur le carbone. Ce que je veux dire, c'est que nous avons fait tout cela sans intervention, sans incitatifs ou sans être imposés par le gouvernement. C'est l'aspect économique de la culture. Les émissions de carbone ne rapportent pas d'argent. Il y a un effet économique naturel qui pousse nos cultures dans cette direction.

Je parle simplement au nom des agriculteurs... Il y a deux façons d'encourager un comportement. À l'heure actuelle, notre bilan est bon. Notre avenir semble prometteur. Vous pouvez utiliser une taxe ou des incitatifs. Vous pouvez utiliser la carotte, qui est un incitatif, ou le bâton, qui est la taxe.

Au bout du compte, nous examinons les comportements qui doivent être modifiés. En ce qui concerne la taxe sur le carbone, nous disons qu'elle peut fonctionner, mais si elle est mise en oeuvre, nous devons vraiment veiller à ce qu'elle n'affecte pas la compétitivité de nos agriculteurs sur le marché international.

Est-ce possible? Probablement que des gens plus intelligents que moi pourront le faire, mais en même temps, nous devons nous assurer que nos producteurs ne sont pas taxés, parce qu'il n'y a pas d'autres taxes sur le carbone dans le monde dans lequel nous sommes en concurrence. Notre principale demande est de veiller à ce que les mesures sur les changements climatiques n'affectent pas la compétitivité des agriculteurs sur le marché mondial, car 90 % de notre production est exportée.

**M. Mark Warawa:** J'ai combien de temps, monsieur le président?

**Le président:** Il vous reste environ 30 secondes.

**M. Mark Warawa:** Je suis désolé que le gouvernement vous frappe avec le bâton alors que vous avez déjà atteint l'objectif.

Monsieur Innes, vous avez dit que vous ne vouliez pas partir. L'industrie s'en va. Pourquoi les agriculteurs songeraient-ils à quitter le Canada?

**M. Brian Innes:** Dans mes remarques, je parlais de nos usines de transformation. Dans l'industrie du canola, nous avons 14 usines de transformation dans le pays. Pour que ces usines de transformation demeurent au Canada, elles doivent être concurrentielles. Autrement, les usines qui transforment les graines de canola en huile et en tourteau seront construites ailleurs, en Chine, en Inde, au Pakistan ou dans les Émirats arabes unis.

Lorsque je parlais d'encourager la transformation à valeur ajoutée au Canada, je faisais allusion au fait que nos installations de transformation ont besoin d'un environnement concurrentiel. Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais revenir brièvement sur la remarque au sujet de la déduction pour amortissement. C'est une chose très positive pour notre secteur d'encourager l'investissement dans cette transformation à valeur ajoutée qui nous rend concurrentiels par rapport aux États-Unis, ce qui nous a posé problème. La déduction pour amortissement est très utile pour la transformation à valeur ajoutée.

**Le président:** Merci.

Nous passons maintenant à M. Fisher.

**M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup, messieurs, de votre présence et de votre expertise.

Je tiens à féliciter l'industrie du canola pour ses réussites.

Nous pensons souvent que le climat est la principale préoccupation de notre génération, mais nous oublions trop souvent que c'est peut-être notre plus grande occasion. Vous en êtes conscients et c'est formidable. Votre objectif est de réduire les émissions de GES, d'utiliser moins de carburant et d'augmenter la production. Vous avez démontré que vous avez réduit les émissions de GES, augmenté votre rendement et augmenté vos profits. C'est impressionnant. Je viens de voir sur Internet qu'il y avait 15 millions de tonnes en 2013 et qu'il y en aura 26 millions d'ici 2026. Je crois l'avoir vu sur Internet, ou peut-être, Brian, l'avez-vous dit.

On vous a présenté un problème. Vous fournissez la solution et votre industrie profite des retombées économiques. Je trouve cela fantastique.

J'aimerais parler un peu d'innovation. Nous avons parlé de l'énoncé économique de l'automne et du financement de l'innovation par le gouvernement. Vous avez parlé de choses intéressantes comme la culture sans labour et l'agriculture de précision. Qu'y a-t-il d'autre?

Vous avez laissé entendre, Brian, qu'avec l'énoncé économique de l'automne, la déduction pour amortissement, vous pouvez innover encore plus. Parlez-moi de ce que vous pouvez faire.

Vous pourriez aussi intervenir, Rick.

• (1645)

**M. Brian Innes:** Vous avez raison. Les perspectives sont très enthousiasmantes s'agissant de ce qu'il est possible de faire avec les plantes pour les rendre plus productives et utiliser les nutriments plus efficacement.

Je vais vous donner un exemple. Nous avons parlé de l'utilisation la plus efficace des engrais. Lorsque nous cultivons des plantes, nous utilisons de l'azote, qui aide les plantes à produire les feuilles vertes et la structure nécessaire à la production des graines qui donnent de l'huile et des protéines. Nous obtenons traditionnellement l'azote avec les engrais azotés. Certaines des recherches sont vraiment passionnantes et auraient un impact majeur sur la quantité d'énergie nécessaire à la culture. Par exemple, au lieu d'utiliser cet azote, qui est fabriqué en usine, nous utiliserions les bactéries autour de la racine, le microbiome de la racine, pour prélever l'azote de l'air — il représente environ 78 % de l'air — et le transformer en une forme d'azote que la plante peut utiliser.

Quand on pense à l'innovation, aux plantes et aux technologies dont nous disposons dans le domaine de la sélection végétale, à notre capacité de comprendre les bactéries et à la façon dont elles peuvent transformer l'azote de l'air en azote utilisable par les plantes, c'est vraiment une période passionnante pour l'agriculture végétale. Ce n'est qu'un exemple.

**M. Rick White:** Oui et je peux peut-être vous donner un exemple complètement différent, parce que je suis agriculteur également et cela m'intéresse beaucoup. Je suis très intrigué par l'avenir de la robotique et des machines autonomes, qui existent déjà dans une certaine mesure.

Prenons l'exemple d'un pulvérisateur — oui, nous devons utiliser des produits chimiques pour lutter contre les mauvaises herbes —, je vois venir le jour où ces robots seront si précis qu'il y aura une dose pour chaque mauvaise herbe dans le champ. Ils enverront précisément le produit nécessaire sur la plante, au lieu de la large diffusion que nous adoptons aujourd'hui.

Nous allons vers une plus grande précision. Cela pourrait réduire encore plus notre utilisation des pesticides et des herbicides, qui sont coûteux. Les agriculteurs les utilisent seulement lorsqu'ils en ont

besoin. J'envisage le jour où le pulvérisateur passera, prendra une photo de la mauvaise herbe, l'identifiera et la pulvérisera avec exactement ce qui est nécessaire et rien de plus.

**M. Darren Fisher:** Le canola est une réussite canadienne. Quatre-vingt-dix pour cent de l'approvisionnement mondial provient du Canada. Vous étiez à 15 millions en 2013 et vous serez à 26 millions en 2026. Jusqu'où peut-on aller? Combien de canola supplémentaire pouvons-nous produire au Canada pour le marché mondial? Est-ce que cela deviendra l'une des plus grandes industries du Canada?

**M. Brian Innes:** Je vais commencer et Rick, si vous voulez, vous pourrez ajouter quelque chose.

Lorsque nous fixons nos objectifs, nous examinons dans quelle mesure nous pouvons croître avec la technologie dont nous disposons et avec les terres que nous avons au Canada. Nos objectifs jusqu'en 2025 tiennent compte du fait qu'il n'est pas possible pour nous de consacrer plus de terres à la production de canola. Nous devons accroître la productivité de chaque acre. L'objectif que nous avons fixé est 52 boisseaux. Jusqu'où pouvons-nous aller? À l'heure actuelle, nous savons que nous pourrions produire 100 boisseaux à l'acre, pas seulement 52, ce qui est notre objectif, mais 100 boisseaux à l'acre dans les bonnes conditions.

J'ai parlé de la recherche que nous parrainons actuellement et qui montre comment nous pouvons quadrupler le nombre de grains produits par une plante en changeant simplement une enzyme de ramification de l'amidon. Nous ne pensons pas que nous allons cultiver le canola sur une plus grande surface...

**Une voix:** Plus par acre.

**M. Brian Innes:** ... mais pour ce qui est de la limite de notre croissance, je pense que nous sommes encore en train de la découvrir. Nous croyons vraiment pouvoir atteindre 52 boisseaux à l'acre d'ici 2025, le canola est déjà la principale source de revenu agricole du Canada et une importante source d'exportations. Nous pensons qu'il y a beaucoup de place pour la croissance grâce à plus d'innovation et au transfert de cette innovation du laboratoire scientifique au champ de l'agriculteur.

**M. Darren Fisher:** Le canola est-il abondant dans les cosmétiques, les dentifrices, les écrans solaires et les lubrifiants industriels? Est-ce seulement une petite partie de l'utilisation? Ces usages pourraient-ils se développer à l'avenir?

**M. Brian Innes:** Je vais parler brièvement et peut-être voudrez-vous ajouter quelque chose, Rick.

Le canola produit l'une des huiles les plus saines. Nous expédions toute notre huile de canola vers le marché alimentaire ou vers le biodiesel. Nous n'avons pas exploré de telles possibilités, principalement parce que c'est une culture relativement nouvelle et que nous vendons tout ce que nous produisons, que ce soit pour l'alimentation ou pour les biocarburants. C'est une huile très polyvalente et très saine pour ces marchés et, par conséquent, nous n'avons pas eu à explorer d'autres marchés.

• (1650)

**M. Rick White:** Le monde a très faim, le secteur alimentaire se développe, alors nous nous concentrons sur l'alimentation et le carburant. Nous sommes là pour nourrir le monde. Le monde grandit et a de plus en plus faim.

**M. Darren Fisher:** Merci.

**Le président:** Merci.

Nous revenons maintenant à M. Warawa.

**M. Mark Warawa:** Monsieur Innes, notre dialogue a été interrompu.

J'ai une question sur la recherche et la science de pointe qui vont du laboratoire à l'agriculteur. Diriez-vous que le Canada est le, ou l'un des chefs de file mondiaux en matière d'agriculture et de canola?

**M. Brian Innes:** En ce qui concerne le canola, nous sommes un chef de file mondial. Nous produisons environ 70 % du canola vendu dans le monde. Nous en sommes un gros exportateur. Comme Rick l'a souligné, nos agriculteurs sont parmi les plus efficaces au monde et parmi les plus respectueux de l'environnement, comparé aux agriculteurs d'autres régions, que ce soit en Amérique du Sud ou en Europe, par exemple.

Nous croyons être un secteur de pointe. Nous ne nous contentons pas de nous reposer sur nos lauriers. Nous reconnaissons que nos clients en Europe, aux États-Unis et en Asie nous demandent de nous améliorer. Nous voulons continuer à nous améliorer, mais nous croyons avoir un bon bilan.

**M. Mark Warawa:** Vous avez dit que 70 % du canola mondial provient du Canada et que 90 % de notre production est exportée. Il y a d'autres pays qui pourraient cultiver du canola en utilisant notre technologie, mais à l'heure actuelle, nous sommes un chef de file mondial et un producteur mondial. Est-ce exact?

**M. Brian Innes:** C'est exact.

**M. Mark Warawa:** Vous parlez d'autres pays ou d'entreprises qui déménagent dans un pays où elles n'ont pas les coûts... M. White a souligné que la taxe sur le carbone est une préoccupation. C'est un bâton, pour ainsi dire, plutôt qu'une carotte.

Je viens de la Colombie-Britannique. Nous avons une taxe sur le carbone. Elle augmente de 5 \$ par année. Elle est de 35 \$ la tonne. L'an prochain, le 1<sup>er</sup> avril, le prix passera à 40 \$ la tonne. Avez-vous une idée de ce que cette taxe représente? Est-ce 5, 10 ou 15 %? En avez-vous une idée?

**M. Brian Innes:** Voulez-vous répondre, Rick?

**M. Rick White:** Je ne sais pas vraiment.

**M. Mark Warawa:** Je connais la réponse. Je me posais simplement la question. La plupart des gens ne le savent pas.

C'est 112 % et le 1<sup>er</sup> avril, ce sera un peu plus de 155 %. C'est une taxe épouvantable, l'une des plus élevées au monde et pourtant, nous sommes l'un des pays les plus propres au monde. Cela ne semble pas logique.

Je pense que les politiques et les impôts, lorsqu'ils sont utilisés de façon appropriée... Il y a des industries que le gouvernement exempté pour les aider. Pensez-vous que votre industrie pourrait être exemptée d'une taxe sur le carbone?

**M. Rick White:** Oui. Nous pensons que les agriculteurs devraient en particulier être exemptés pour le carburant. Il y a peut-être d'autres façons d'exempter les agriculteurs, mais c'est très difficile à trouver. Il fait partie de la machinerie. Il est partout.

Ce que nous demandons vraiment, c'est que si une taxe sur le carbone est imposée, les agriculteurs soient récompensés pour le crédit, pour le bon travail qu'ils ont fait et pour le bon travail qu'ils continueront de faire. J'espère que cela aidera à atténuer le problème, mais encore une fois, tout dépend de la conception. Nous voulons être dans la salle quand les détails seront élaborés, si cela se produit.

**M. Mark Warawa:** C'est une excellente suggestion.

Monsieur Godin.

[Français]

**M. Joël Godin:** Je vous remercie, monsieur le président.

Mon intervention s'adresse à vous, monsieur White. Dans votre énoncé, vous avez mentionné que les agriculteurs canadiens étaient devenus des chefs de file mondiaux en matière de rendements environnementaux, ce qui est tout à notre honneur.

Vous avez aussi mentionné un autre élément sur lequel j'aimerais que vous me donniez plus d'explication. Vous avez dit que, malheureusement, aujourd'hui, partout dans le monde, certaines des voix qui se prononcent le plus en faveur des politiques relatives aux changements climatiques sont aussi celles qui s'opposent le plus à la science végétale et agronomique qui aide les agriculteurs à produire plus avec moins.

Pourriez-vous m'expliquer cela? Est-ce qu'il s'agit d'une mauvaise compréhension? J'aimerais comprendre cette résistance. En fait, on dit une chose et son contraire, dans ce cas.

[Traduction]

**M. Rick White:** J'en reviens aux différences de philosophie. Il y a des groupes qui sont contre les entreprises, les multinationales. Ils sont contre les grandes entreprises. Ils sont contre bien des choses et c'est généralement philosophique, n'est-ce pas? Ce sont eux qui exigent des politiques et des changements en matière de climat, etc. Je pense que nous pourrions dire que cela nous préoccupe tous. Mais lorsque nous avons des solutions comme la biotechnologie et la chimie et d'autres inventions, qu'elles viennent des grandes entreprises ou non, ils ont tendance à les rejeter aussi.

Pour moi, c'est simplement une différence de philosophie. Ils ne regardent pas les résultats, à mon avis.

• (1655)

**M. Ron Bonnett:** Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'aimerais faire un commentaire à ce sujet.

Je pense que tout se résume à la confiance du public. L'un des problèmes que nous avons avec les médias sociaux, c'est que la désinformation peut se répandre très rapidement. Je suis le coprésident...

[Français]

**M. Joël Godin:** Je m'excuse de vous interrompre, monsieur Bonnett.

Je vous pose la question à tous les deux. Est-ce une méconnaissance de la situation et de l'effet bénéfique des avantages? C'est de la méconnaissance. Si j'interprète bien vos réactions, c'est de la méconnaissance de la part de ces gens-là, n'est-ce pas?

[Traduction]

**M. Ron Bonnett:** Oui. C'est un malentendu. Comme je l'ai dit, surtout dans le cas des médias sociaux, je pense qu'il est tellement facile pour quelqu'un de publier quelque chose et que tout le monde dise « Oui, c'est vrai », et continue à cliquer sur le bouton de partage sans prendre le temps de jeter un coup d'œil.

Nous faisons beaucoup de travail en ce moment sur l'éducation, la formation des enseignants, les universités et pour nous assurer qu'il y a un débat plus large sur ces questions plutôt que de se contenter de la phrase de 15 mots qui dit que tout cela est mauvais. C'est une question de sensibilisation.

[Français]

**M. Joël Godin:** Est-ce qu'on ferait mieux d'investir dans des programmes de sensibilisation plutôt que de mettre en place une taxe sur le carbone?

[Traduction]

**Le président:** Je dois intervenir. Le temps est écoulé.

Nous avons annoncé que cette partie de la réunion ne durerait que jusqu'à 17 heures. Je vais donc accorder les trois dernières minutes à Mme Dzerowicz. Je vous ferai signe lorsqu'il restera une minute. Ensuite, M. Stetski ne pourra pas poser ses dernières questions. Nous allons poursuivre à huis clos.

**Mme Julie Dzerowicz:** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de votre excellente présentation. Je regrette de n'avoir que trois minutes et non six, car j'ai beaucoup de questions. J'ai beaucoup de questions, mais je vais poursuivre dans la même veine que M. Warawa.

Il y a 181 pays qui ont signé l'Accord de Paris. Je serais très surprise qu'aucun d'eux ne se retrouve avec une tarification du carbone ou une tarification de la pollution qui aura une incidence sur les agriculteurs. Vous dites qu'à votre connaissance, rien de cela n'est en place à l'heure actuelle.

Cette question s'adresse à vous, monsieur White, ou à vous, monsieur Bonnett.

**M. Ron Bonnett:** Je crois que l'Australie travaille à quelque chose. C'est une sorte de programme de crédit.

La raison pour laquelle notre employé n'est pas ici aujourd'hui, c'est qu'il est en Pologne à la conférence sur le climat. L'Organisation mondiale des agriculteurs fait participer un certain nombre de groupes de producteurs du monde entier pour examiner la façon dont le carbone est géré. Ils cherchent non seulement à obtenir des crédits pour les activités de séquestration du carbone, mais, plus important encore, dans certains pays, ils cherchent à atténuer une partie des effets qu'ils ressentent déjà en conséquence des changements climatiques.

Il y a actuellement une certaine communication entre les groupes agricoles à l'échelle internationale pour examiner ce qui pourrait être fait.

La Nouvelle-Zélande est un autre pays qui se penche vraiment sur la question.

Il y a donc des exemples d'approches différentes pour lutter contre les changements climatiques.

**M. Rick White:** Mes commentaires portaient précisément sur le canola et sur notre concurrent, le soja, à l'échelle mondiale. Lorsque nous regardons cela, nous ne voyons aucune taxe sur le carbone en Amérique du Sud ou aux États-Unis, qui sont d'énormes concurrents pour le canola, c'est là-dessus que portaient mes commentaires. C'est ce qui nous rend concurrentiels ou non sur le marché mondial.

**Mme Julie Dzerowicz:** Mon seul autre commentaire est que je sais qu'en ce qui concerne la tarification de la pollution que nous avons imposée dans les provinces qui n'ont pas leur propre système en place, il y a une catégorie spéciale pour le Canada rural. D'après ce que je comprends, cela permettra de couvrir les coûts du carburant, ce qui est l'un des éléments clés que vous avez mentionnés.

Je tiens à dire que cela fait partie du plan d'action actuel. Je pense que nous sommes encore en train de peaufiner les détails. Je suis à peu près certaine que notre ministère communiquera avec le Canada rural pour s'assurer d'obtenir des commentaires sur la façon dont nous pouvons être utiles.

**M. Ron Bonnett:** Au sujet des exemptions qui ont été accordées, Rick a parlé des carburants agricoles. Le gaz naturel pour les serres a été exempté. Nous craignons que certains des combustibles utilisés pour le chauffage des bâtiments d'élevage, comme le propane et le gaz naturel, ne l'aient pas été. Nous voulons avoir une discussion pour nous assurer qu'une telle taxe ne nous place pas dans une position non concurrentielle. Nous sommes heureux de voir les exemptions qui ont été accordées. Cependant, elles ne couvrent pas toute l'agriculture.

● (1700)

**Mme Julie Dzerowicz:** J'ai terminé. Merci.

**Le président:** Cela nous amène à la fin de la séance.

Merci à vous trois, messieurs, d'être venus aujourd'hui. Nous avons eu une bonne discussion. Je suis sûr que nous trouverons des renseignements à mettre dans notre rapport.

Je vais maintenant suspendre la séance pendant que nous libérons la salle pour notre séance à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos]







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>